

## Une croissance toujours modérée au troisième trimestre

A La Réunion, le nombre de salariés des secteurs privé et agricole évolue faiblement au cours du troisième trimestre 2018, soit +0,1 %. En glissement annuel, la progression des effectifs salariés est de +1,5 %.

La masse salariale et le salaire moyen par tête connaissent une avancée moins importante ce trimestre: +0,7 % et +0,5 % respectivement. Il en est de même sur un an : +3,1 % et +2,0 %.

### CHIFFRES CLÉS

**+0,1 %** Evolution des effectifs salariés sur le trimestre.

**+1,5 %** Evolution des effectifs salariés sur un an.

### Une croissance modérée des effectifs salariés

Ce trimestre est marqué par une forte progression du nombre de déclarations d'embauche (+2,7 %) tant pour les contrats courts (+2,3 %) que pour les contrats longs (+3,1 %).

Les effectifs salariés du secteur privé enregistrent une hausse de +0,1 % au troisième trimestre 2018 aussi bien sur le plan local que sur le plan national (+1,5 % pour La Réunion et +1,2 % en France sur un an).

Cette évolution modérée est également constatée pour les DOM (hors Mayotte) qui enregistrent une croissance de +0,3 % au troisième trimestre et +2,2 % sur un an.

Tableau 1 : Evolution de l'emploi, de la masse salariale et du SMPT\*

	En niveau	Glissement trimestriel (en %)					Glissement annuel (en %)	
		2018T3	2017T3	2017T4	2018T1	2018T2	2018T3	
La Réunion	Effectifs salariés (en milliers)	154,7	0,1	0,7	0,5	0,2	0,1	1,5
	Masse salariale (en M€)	1075,9	0,8	1,1	0,4	1,0	0,7	3,1
	SMPT (en €)	2 308	0,6	0,8	-0,1	0,7	0,5	2,0
DOM (hors Mayotte)	Effectifs salariés (en milliers)	336,9	-0,1	1,0	0,7	0,2	0,3	2,2
	Masse salariale (en M€)	2 422,9	1,0	0,9	1,2	1,0	0,5	3,5
	SMPT (en €)	2 400	0,4	0,5	0,3	0,5	0,2	1,5
France	Effectifs salariés (en millions)	18,4	0,4	0,5	0,4	0,2	0,1	1,2
	Masse salariale (en Md€)	145,1	0,9	1,0	0,8	0,9	0,7	3,4
	SMPT (en €)	2 628	0,4	0,5	0,4	0,7	0,5	2,1

\*SMPT = salaire moyen par tête

Source : AcoSS – CGSS – Dares

# Un secteur industriel dynamique au troisième trimestre 2018

Ce trimestre, l'industrie joue un rôle majeur dans l'offre d'emploi avec 169 emplois créés (+1,0 %).

Notons que les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, de la construction et du commerce participent également à cette dynamique puisqu'ils contribuent chacun à plus de 23,0 %

des emplois créés. A contrario, le secteur **Autres activités de services** continue à reculer avec une perte de 235 postes.

Sur un an, l'intérim reste le secteur porteur d'emplois avec 906 postes créés (+25,7 %). L'emploi se maintient par ailleurs dans l'industrie (+3,9 %), la construction (+2,5 %) et

l'hébergement-restauration (+6,8 %).

A l'inverse, les **Autres services** enregistrent une perte de 823 emplois avec notamment un repli du secteur **Information et communication** (-4,2 %).

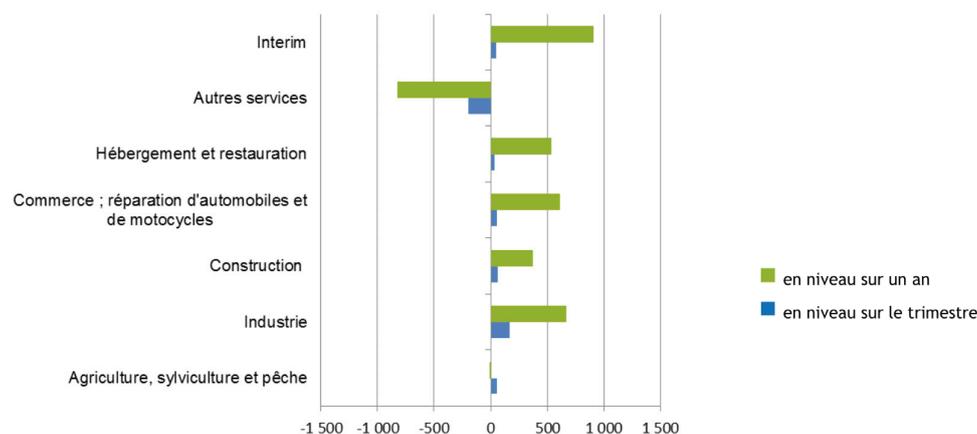
Tableau 2 : Evolution de l'emploi par secteur d'activité (NACE17)

	Effectif 2018T3	Glissement trimestriel 2018T3 - 2018T2		Glissement annuel 2018T3 - 2017T3	
	En niveau	Nombre	GT	Nombre	GA
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>2 772</b>	<b>57</b>	<b>2,1 %</b>	<b>-8</b>	<b>-0,3 %</b>
<b>Industrie</b>	<b>17 830</b>	<b>169</b>	<b>1,0 %</b>	<b>669</b>	<b>3,9 %</b>
Fabric. denrées alimentaires, boissons et prdts à base de tabac	6 509	50	0,8 %	308	5,0 %
Fabric. équipmnts élec., électroniq., informatiq. ; fab. machines	835	11	1,3 %	46	5,8 %
Fabrication de matériels de transport	102	-1	-1,3 %	-2	-1,7 %
Fabrication d'autres produits industriels	6 504	34	0,5 %	68	1,1 %
Ind. extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	3 880	76	2,0 %	249	6,8 %
<b>Construction</b>	<b>15 252</b>	<b>60</b>	<b>0,4 %</b>	<b>371</b>	<b>2,5 %</b>
<b>Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</b>	<b>29 683</b>	<b>53</b>	<b>0,2 %</b>	<b>610</b>	<b>2,1 %</b>
<b>Hébergement et restauration</b>	<b>8 418</b>	<b>33</b>	<b>0,4 %</b>	<b>535</b>	<b>6,8 %</b>
<b>Autres services (hors hébergement et restauration et hors intérim)</b>	<b>76 313</b>	<b>-197</b>	<b>-0,3 %</b>	<b>-823</b>	<b>-1,1 %</b>
Transports et entreposage	12 331	68	0,6 %	75	0,6 %
Information et communication	3 725	-94	-2,5 %	-163	-4,2 %
Activités financières et d'assurance	6 117	-19	-0,3 %	122	2,0 %
Activités immobilières	2 271	0	0,0 %	-47	-2,0 %
Act. spécial., scient. & techn. & act. de svces admin. & soutien	19 132	-27	-0,1 %	311	1,7 %
Administration publ., enseignemnt, santé humaine & action sociale	25 031	111	0,4 %	333	1,3 %
Autres activités de services	7 706	-235	-3,0 %	-1 453	-15,9 %
<b>Total hors intérim</b>	<b>150 268</b>	<b>175</b>	<b>0,1 %</b>	<b>1 353</b>	<b>0,9 %</b>
<b>Interim</b>	<b>4 436</b>	<b>48</b>	<b>1,1 %</b>	<b>906</b>	<b>25,7 %</b>
<b>Total</b>	<b>154 703</b>	<b>223</b>	<b>0,1 %</b>	<b>2 259</b>	<b>1,5 %</b>

GT : évolution trimestrielle ; GA : évolution annuelle

Source : Acoess – CGSS – Dares

Tableau 3 : Gains et pertes d'effectifs par grand secteur et par département au 3ème trimestre 2018 et sur un an



Source : Acoess – CGSS – Dares

**Le Sud et l'Ouest** affichent toujours un certain dynamisme avec des effectifs en hausse de +1,9 % et +2,8 % sur un an.

Les progressions trimestrielles des emplois de **l'Est et l'Ouest** sont supérieures à la moyenne régionale (+0,6 % et +0,7 %).

Sur un an, l'évolution des salaires moyens s'accélère dans les régions **Nord et Sud** (+2,2 % et +2,4 % respectivement).

**Tableau 4 : Evolution de l'emploi, de la masse salariale et du SMPT par zone d'emploi**

	Emploi salarié			Masse salariale			SMPT		
	(en milliers)	GT	GA	(en M€)	GT	GA	(en €)	GT	GA
<b>EST</b>	13,7	0,6 %	1,3 %	80,8	0,2 %	2,4 %	1 962	-0,4 %	1,0 %
<b>NORD</b>	53,9	-0,5 %	0,1 %	399,4	0,6 %	1,9 %	2 457	1,1 %	2,2 %
<b>OUEST</b>	44,4	0,7 %	2,8 %	326,1	0,7 %	4,0 %	2 425	0,2 %	1,7 %
<b>SUD</b>	42,7	-0,1 %	1,9 %	269,9	0,8 %	4,3 %	2 113	0,9 %	2,4 %
<b>LA REUNION</b>	<b>154,7</b>	<b>0,1 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>1076,2</b>	<b>0,7 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>2 308</b>	<b>0,5 %</b>	<b>2,0 %</b>

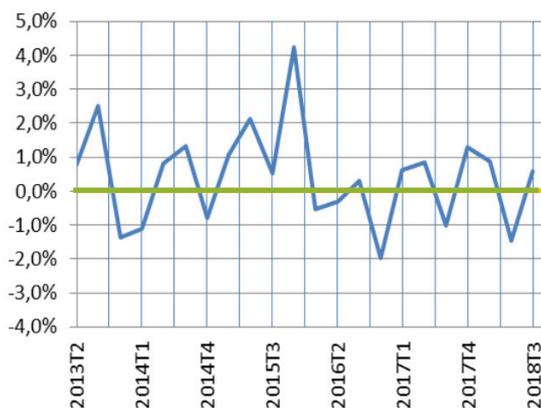
SMPT : salaire moyen par tête

GT : évolution trimestrielle ; GA : évolution annuelle

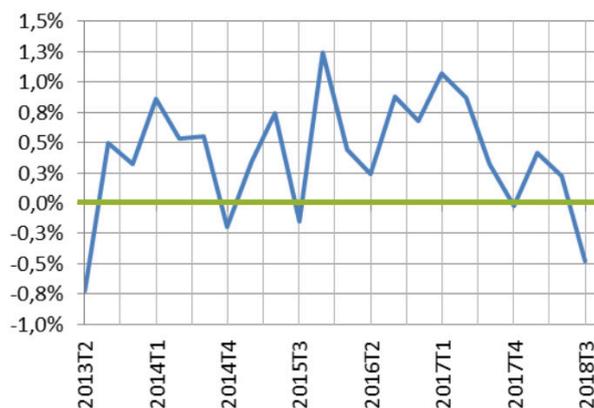
Source : AcoSS – CGSS – Dares

**Tableau 5 : Evolution trimestrielle des effectifs salariés par zone d'emploi**

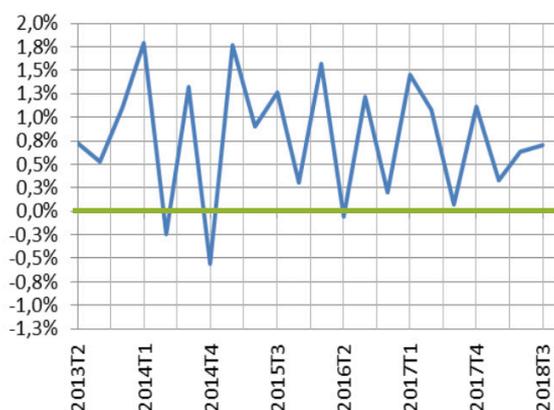
### EST



### NORD



### OUEST



### SUD



Source : AcoSS – CGSS – Dares

## Sources et méthodologie

**Le champ de la publication** comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation, la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Les entreprises qui relèvent du secteur agricole sont incluses dans le périmètre de la publication car, dans les DROM, les CGSS remplissent les missions de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

La chaîne de production Acoff qui alimente cette publication est mobilisée dans le cadre du **dispositif de coproduction Acoff-Insee-Dares**. Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon un schéma de production dans lequel :

-l'Acoff fournit les données d'évolution des effectifs sur le seul secteur privé (hors intérimaires) ;

-la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multiactivité) ;

-l'Insee élabore le niveau d'emploi total en appliquant à socle annuel d'emploi, les évolutions trimestrielles fournies par chacun des partenaires.

**Les effectifs salariés et la masse salariale** sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) ou des Déclarations Sociales Nominatives (DSN), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

**La masse salariale** (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

**L'effectif salarié** est mesuré en fin de trimestre.

Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

**Les données ainsi collectées par les Urssaf** sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

**Le salaire moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le

trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

**L'effectif moyen trimestriel** est égal à la demi-somme de l'effectif de fin de trimestre et de l'effectif de fin du trimestre précédent.

**Les évolutions trimestrielles** (ou glissements trimestriels / GT) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

**Les évolutions annuelles** (ou glissements annuels / GA) comparent les données du trimestre avec avec celles du même trimestre de l'année précédente.

**Directeur de la publication :**  
Benoît SERIO

**Rédacteur :**  
Observatoire Economique, Social et  
des Fragilités  
CGSS DE LA REUNION

**Contact :**  
larissa.govindamaatchanaguirama@cgss.re  
jeanphilippe.kischenin@cgss.re

Retrouvez Stat'Ur sur [www.acoff.fr](http://www.acoff.fr)  
N°ISSN : en cours